

Compte rendu du conseil d'école
Ecole de Lagarde-Enval
Circonscription Tulle sud Dordogne
Année scolaire 2024 / 2025

Réunion du **mardi 19 novembre 2024**

Sous la présidence de Mme Sallas Marion

Lieu du conseil : salle du conseil municipal

Secrétaires de séance : Mme Acosta et Mme Laporte

Séance débutée à 18h05

Membres:

Enseignants: Mme Laporte Marie-Pierre, Mme Planche Elodie et Mme Sallas Marion.

Mairie: M Ringenbach Daniel (Maire) et Mme Baratte Fialip Martine (chargée des affaires scolaires)

Parents d'élèves élus, titulaires : Mme Acosta Nathalie, Mme Bouyge Carole et Mme Perret Emilie

Excusés : IEN : Monsieur Eric Sauvezie

DDEN: Mme Mercks Sylvie

Enseignante: Mme Yaya Aurore

L'ordre du jour sera le suivant :

- Rôle et fonctionnement du conseil d'école
- Résultats des élections de parents d'élèves
 - Règlement intérieur
- Répartition des effectifs pour l'année scolaire 2024/2025 et organisation pédagogique
 - Projets de l'école
 - Point sur la coopérative scolaire
- Remerciements et demandes auprès de la mairie
 - Questions et remarques diverses

1. Rôle et fonctionnement du conseil d'école

Le conseil d'école est composé :

- ✓ du directeur de l'école, qui le préside,
- ✓ de l'ensemble des enseignants affectés à l'école,
- ✓ du maire et du conseiller municipal chargé des affaires scolaires,
- ✓ des représentants élus des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école,
- ✓ du délégué départemental de l'éducation chargé de visiter les écoles, DDEN
- ✓ de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription qui assiste de droit aux réunions.

Fonctionnement

- ✓ Le conseil d'école est constitué pour une année et siège jusqu'au renouvellement de ses membres.
- ✓ Il se réunit au moins une fois par trimestre
- ✓ Après le conseil, le directeur de l'école dresse un procès-verbal qui sera affiché dans un lieu accessible aux parents d'élèves (affichage de l'école).

Attributions

Le conseil d'école établit et vote le règlement intérieur de l'école.

Il donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école.

Ainsi, il s'occupe :

- ✓ des actions pédagogiques entreprises pour atteindre les objectifs nationaux,
- ✓ de l'utilisation des moyens alloués à l'école,
- ✓ des conditions d'intégration des enfants handicapés,
- ✓ de la restauration scolaire.

Le conseil d'école donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles.

Rôle du DDEN :

- Tout d'abord lors d'une visite dans l'école, en présence de la directrice et des représentants de la mairie, les notions telles que l'hygiène des locaux, la sécurité, l'équipement des classes, le mobilier... sont abordés.
- Enfin, en tant que coordonnateur et médiateur, le rôle du DDEN est de défendre la laïcité.

Le directeur peut inviter toute personne extérieure susceptible d'éclairer un des points de l'ordre du jour mais ne sera invité qu'à titre consultatif.

Les membres du conseil, ainsi que les personnes y assistant en tant que parents d'élèves titulaires ou suppléants sont liés par une obligation de réserve absolue quant aux points évoqués et mettant nommément en cause un élève, une famille ou toute autre personne.

2. Résultats des élections de parents d'élèves

Le scrutin a eu lieu le vendredi 11 octobre 2024.

Le bureau ce jour était composé de Mme Bouyge, Mme Many, Mme Laporte et Mme Sallas.

Une seule liste avait été constituée.

Nombre de sièges à pourvoir : 3

Nombre d'électeurs inscrits : 102

Nombre de votants : 68

Votes blancs ou nuls : 4

Suffrages exprimés : 64

Taux de participation : 66,67%

Liste des parents élus :

ACOSTA Nathalie

MILLOT Carole

PERRET Emilie

DEBAST Guilhem

JOLIVARD Alice

MANY Prisca

Félicitations et merci aux parents d'élèves élus.

3. Règlement intérieur

A/ Règlement intérieur

Cette année aucun point n'a été ajouté ou modifié, le règlement est identique à celui adopté l'an dernier.

Le règlement intérieur est voté :

Votes pour	8
Votes contre	0
Votes nuls	0

B/ Mise à jour des Plan Particuliers de Mise en sécurité

Cette année, le plan Vigipirate est de nouveau présent de façon renforcée. Il reste un dispositif permanent de vigilance, de prévention et de protection, qui s'applique dans toutes les écoles.

Les deux PPMS (attentat/intrusion et risques majeurs) de l'école ont été mis à jour.

Cinq exercices sont obligatoires dans l'année scolaire :

- 2 exercices incendies (dont un qui sera réalisé avant les vacances de Noël)
- 2 alertes risques naturels (dont une avant les vacances de Noël)
- 1 alerte attentat/intrusion (réalisée le 14/10/2024)

4. Effectifs pour l'année scolaire 2024 / 2025 et organisation pédagogique

L'école comprend 3 classes et 4 enseignant(e)s avec un effectif total à ce jour de 69 élèves.

Deux élèves, d'écoles avoisinantes, ont été inscrits à la rentrée des vacances de Toussaint.

Répartition et organisation pédagogique :

	tps	ps	ms	gs	cp	ce1	ce2	cm1	cm2
Mme Laporte Marie-Pierre	0	15	9						
Total	25 (dont un GS rattaché au groupe)								
Mme Planche Elodie				7	6	9			
Total				21					
Mme Sallas Marion							7	7	9
Total							23		
Total école								69	

Les prévisions pour la prochaine rentrée sont en cours, il semblerait qu'il y ait une arrivée de 10 Petite Section (dont 3 de la commune d'Albussac) et un départ de 9 CM2 et 3 MS. Les effectifs se maintiendraient donc par rapport à cette année.

Les parents d'élèves s'interrogent quant aux effectifs requis pour une éventuelle réouverture de classe. L'équipe enseignant explique que la réouverture de classe semble très compliquée au vu d'un effectif moyen d'une vingtaine d'élèves par classe.

5. Projets de l'école

a) Natation

Pour cette année le cycle de natation est pour le moment suspendu au vue des travaux du centre aquarécréatif de Tulle.

b) Le blog de l'école

Vous pouvez y retrouver quelques documents administratifs mais surtout les activités des enfants pour l'école maternelle.

c) Par classe

➤ **Projet commun**

- Cette année, un projet d'éducation artistique et culturelle, « A la découverte des ombres » a été élaboré par l'équipe enseignante et validé par l'inspecteur d'académie. Chaque classe rencontrera une artiste, Mme Courette Béatrice et travaillera sur le théâtre d'ombres.

Ce projet a un coût qui s'élève à environ 3 900 euros. Des subventions sont versées par le ministère de la culture (DRAC) et par le département. Le financement par l'école s'élèvera aux alentours de 600 euros.

Ce projet sera le fil conducteur du spectacle de fin d'année qui sera présenté courant juin 2025.

- Randonnée de l'automne avec l'USEP : 11 octobre 2024 à Aubazine.

- Atelier découverte des danses folkloriques avec le groupe folklorique « Les Réveillés » de Sainte Fortunade : vendredi 22 novembre 2024

- Animation sur le tri et la prévention des déchets avec l'intervention de Mme Lavergne en partenariat avec Tulle Agglo : mardi 18 février 2025.

- Un projet intitulé « Apprendre à porter secours » est envisagé pour l'année 2025/2026. Le contenu serait adapté en fonction des classes (découverte des dangers, apprendre à se protéger, donner une alerte...)

➤ **TPS/PS/MS (Mme Laporte Marie-Pierre)**

Rencontre gymnastique : 9 janvier 2025 (matin) à Laguenne
Sortie théâtre Tulle agglo : One : 6 mai 2025 (matin)
Randonnée autour des saisons avec la classe de Mme Planche.
Sortie spectacle JMF : Nicodème a un problème : 16 juin (matin).

➤ **GS/CP/CE1 (Mme Planche Elodie)**

Rencontre lutte : 3 décembre au dojo de Laguenne (après-midi)
Sortie théâtre Tulle agglo : Des jambes pour une sirène : 13 décembre 2024 (après-midi)
Rencontre sportive jeux traditionnels et course longue : 13 mars 2025 (matin) à Lagarde
Passage permis piéton pour les CE1 : 27 mars 2025 (après-midi)
Sortie spectacle JMF : Nicodème a un problème : 16 juin (matin).
Rencontre athlétisme : mi mai (journée)
Randonnée autour des saisons avec la classe de Mme Laporte.

➤ **CE2/CM1/CM2 (Mme Sallas Marion / Mme Yaya Aurore)**

Course longue : 18 novembre 2024 (après-midi) au stade du Chambon
Sortie théâtre Tulle agglo : Des jambes pour une sirène : 13 décembre 2024 (après-midi)
Passage permis : piéton pour les CE2 / internet pour les CM : 27 mars 2025 (après-midi)
Cycle rugby : en période 4 avec la présence d'un intervenant et rencontre le 17 avril (après-midi)
Sortie spectacle JMF : Jelly Jazz : 4 avril (après-midi).
Rencontre athlétisme : mi juin (journée)

6) Point sur la coopérative scolaire et le fonctionnement des fonds de l'école.

L'école fonctionne sur deux fonds dont les objectifs sont différents.

Un fonds mairie pour les dépenses de fournitures et de manuels et une coopérative scolaire à laquelle il est demandé, sans obligation, une participation des familles en début d'année. Ce fonds est réservé à la partie pédagogique : transports, jeux, abonnements à des journaux ou revues, achats de séries de livres, achats de matériel pour des projets, adhésion à l'OCCE et l'USEP. Chaque année, la coopérative scolaire reçoit un don de 1 000€ de la part de l'APE et une subvention de 1 700€ de la part de la municipalité.

Concernant le fonds mairie, cette année, malgré une fermeture d'une classe sur l'école, la municipalité a décidé de conserver le même budget de 4 000€.

En ce début d'année, les dépenses sont les suivantes :

- environ 530 euros pour l'adhésion USEP et OCCE
- environ 155 euros pour l'achat de matériels pour des projets éducatifs dont les calendriers
- 500 euros de transport (randonnée et facture jardinage de l'année précédente)

La cotisation des familles a permis de récolter 340 euros environ et la vente des calendriers a rapporté un bénéfice d'environ 400 euros.

L'an passé, M. le Maire avait expliqué que l'association de tennis de la commune ne fonctionne plus. Avec le président de cette dernière, il avait été décidé que les fonds restants sur le compte seraient transférés sur le compte de la coopérative scolaire. Ce don de 250 euros a été versé en début d'année. L'équipe enseignante remercie l'ancienne association.

Cette année encore, la coopérative scolaire va recevoir un don de 50€ de la part de l'association des anciens combattants. M. Wolf, président de cette dernière, se rendra sur l'école le vendredi 29 novembre pour réaliser ce don et remercier les enfants pour leur participation aux commémorations. Cette venue sera clôturée par un petit goûter offert par l'association.

A ce jour, le fonds s'élève à environ 5 000 euros.

7) Remerciements et demandes auprès de la Mairie.

Remerciements

Pose du grillage côté maternelle

Demande :

L'an dernier, l'Adjudant GARCIA, spécialisé dans les plans sureté et sécurité, s'était rendu sur l'école afin de faire le point sur les conditions de mise en sécurité des élèves.

Il avait été évoqué le fait, en cas d'attentat/intrusion, de communiquer avec des talkies walkies entre les deux bâtiments. Effectivement, le réseau téléphonique est très limité. L'équipe enseignante souhaite savoir si l'achat de ces talkies walkies est prévu.

8) Remarques et questions diverses.

Remarque :

Les parents expliquent que des retours très positifs sur la cantine ont eu lieu en ce début d'année tant au niveau de la qualité et de la quantité des repas.

Séance levée à 19h15